

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION PERMIS D'EXPLOITATION

Tarif NET DE TVA (OF exonéré de TVA – tarif nous consulter)

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT

INFO STAGIAIRE

Nom : Prénom :
 Nom d'épouse (s'il y a lieu) :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Département de naissance :
 Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

INFO POINT DE VENTE / BAR / RESTAURANT :

Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mail :
 Société en cours d'enregistrement ou de création
 Facture à établir à l'attention du stagiaire / point de vente / autre :

QUELLE LICENCE PENSEZ-VOUS DEMANDER ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Débit de boissons licence 3 | <input type="checkbox"/> Licence Restaurant (PR) |
| <input type="checkbox"/> Débit de boissons licence 4 | <input type="checkbox"/> Licence Restaurant (GR) |
| <input type="checkbox"/> Permis de vente de boissons
Alcooliques la nuit (PVBAN) | <input type="checkbox"/> Table d'hôtes |

Date de formation choisie :

Lieu de formation choisi :

- 1 jour
 2.5 jours

Signature :

A renvoyer obligatoirement accompagné de votre règlement et
des conditions générales de vente signées :

ARTEFAQS

I 10 RUE ANTHIME RAVOIRE – I 3300 SALON DE PROVENCE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'inscription à la formation est définitive après réception du dossier complet (bulletin + conditions générales signées + règlement total effectué)

Conditions de règlement :

Par chèque bancaire 15 jours avant le début de la session de formation

Par virement bancaire 5 jours au minimum avant la formation (copie du virement à présenter le 1^{er} jour du stage)

En espèces le premier jour de la formation (envoi d'un chèque de caution non encaissé)

En cas de demande de prise en charge un chèque de caution du montant de la formation doit être envoyé avec le dossier (pôle emploi, OPCA, DIF...).

Le chèque sera encaissé au début de la formation si aucun accord de prise en charge officiel n'est remis le premier jour au formateur.

La formation sera remboursée après réception de l'accord de prise en charge et finalisation du dossier complet.

Ces conditions générales de vente s'applique intégralement dans le cadre de prise en charge (AIF...)

La session de formation est assurée et garantie à partir de 5 inscrits.

ARTEFAQS pourra reporter ou annuler une session de formation par manque d'inscrits, le stagiaire sera prévenu par mail 1 semaine avant le début de la formation.

Une autre date et / ou un autre lieu de formation sera alors proposé au stagiaire.

Aucune indemnité ne pourra être demandée à ARTEFAQS.

A la demande du stagiaire les frais d'inscription pourront être renvoyés.

Le stagiaire pourra demander le report de sa formation dans la limite de 1 mois maximum (délai de prévenance par mail ou par courrier RAR 1 semaine avant le début de la formation)

Si le délai n'est pas respecté l'inscription sera validée automatiquement, dans le cas où le stagiaire ne se présente pas, aucun remboursement ne sera effectué par ARTEFAQS.

Le stagiaire pourra demander le report ou le remboursement de sa formation dans un cas de force majeure (hospitalisation, décès familial, maladie, accident sur justificatif).

Délai de rétractation : A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

ARTEFAQS délivrera à l'issue de la formation le « Permis d'Exploitation » une facture acquittée et une attestation de présence individuelle.

Aucun document ne sera remis à l'issue du stage si le règlement effectif n'est pas intervenu selon les modalités décrites ci-dessus.

Le stagiaire s'engage à assister à l'intégralité de la formation.

ARTEFAQS s'engage à ne pas dévoiler l'identité des stagiaires à toutes entreprises ou organismes.

Aucun enregistrement informatique n'est réalisé par ARTEFAQS.

Le stagiaire s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur.

Le stagiaire doit justifier de son identité et de sa nationalité conformément à l'article L 3332-3 du code de la santé publique (débit de boissons uniquement)

•Bulletin valant contrat de formation pour particuliers (Type d'action de formation : adaptation et développement des compétences)

Signature et date (par ma signature j'accepte les présentes conditions) :

Ecrire la mention « lu et approuvé »

Nom et Prénom :

Date :Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES PERSONNES AYANT DÉJÀ EXPLOITÉ À LEUR NOM UNE LICENCE DURANT 10 ANNÉES MINIMUM

Je, soussigné.....

Atteste par la présente avoir été titulaire d'une licence :

- Débit de boissons (2, 3, 4)
- Restaurant (petite, grande)

durant 10 années.

Je suivrai la formation de 1 jour (6 heures) avec l'organisme
ArteFAQS,

Dates de la formation (1 jour) :

Lieu de la formation :

Date et signature :

IMPORTANT
Indiquer sur
l'ordre de virement
les mentions :
« PEX + votre
nom + lieu du
stage »

SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT SMC

CODE BANQUE	CODE AGENCE	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
30077	04871	I 3625400200	42
DOMICILIATION : SALON DE PROVENCE			
IBAN FR76 3007 7048 7113 6254 0020 042			
BIC SMCTFR2A			
TITULAIRE DU COMPTE ARTEFAQS SARL COMPTE COURANT			